

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Détérioration de la salle de spectacle de l'Opéra Garnier Question écrite n° 2765

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur le mauvais état général de la salle de spectacle de l'Opéra Garnier. En effet, de nombreux salariés de l'Opéra s'inquiètent de la détérioration de cette salle, notamment de sa tapisserie, et pointent du doigt la fermeture d'ateliers de restauration actuellement en travaux. Aussi, il souhaiterait savoir si des travaux de restauration sont prévus dans l'enceinte de l'Opéra Garnier et notamment sur la tapisserie.

Texte de la réponse

Alors que l'Assemblée nationale vient d'adopter les crédits budgétaires du ministère de la culture, la ministre de la culture tient à rappeler que les investissements réalisés à l'Opéra national de Paris, c'est-à-dire le Palais Garnier, l'Opéra Bastille, l'école de danse et les ateliers Berthier, qui accueillent près de 1,6 million de spectateurs et visiteurs chaque année et plus de 1 500 salariés chaque jour, sont de l'ordre de 10 à 12 millions d'euros pour 2018. La subvention d'investissement y concourt. S'y ajoutent les ressources propres de l'établissement, liées à la capacité d'autofinancement engendrée chaque année par son activité, soit 6 millions d'euros environ, la mise à contribution éventuelle, en complément, du fonds de roulement et les ressources de mécénat affectées à certaines opérations de travaux. Concernant plus particulièrement la salle du Palais Garnier, un programme de rénovation comprenant la restauration des tissus des loges, des fauteuils d'orchestre, de l'éclairage, le déplacement des projecteurs et de la zone publique a été établi en août 2014 et mis en œuvre depuis. Le programme de rénovation de la salle va se poursuivre, pour un coût total d'environ 2,5 millions d'euros ces quatre prochaines années. Les rénovations de la galerie et de la rotonde du Glacier pourraient, elles, faire l'objet d'un financement par voie de mécénat. Les opérations d'investissement de l'Opéra national de Paris font l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement examiné régulièrement par les ministères chargés de la culture et du budget. Les services du ministère de la culture assurent un suivi attentif et accompagnent l'établissement dans ces rénovations d'ampleur et dans l'importante transition que représente le transfert de la maîtrise d'ouvrage du bâtiment du Palais Garnier.

Données clés

Auteur : M. Stéphane Testé

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2765 Rubrique : Arts et spectacles Ministère interrogé : <u>Culture</u> Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 novembre 2017, page 5484

Réponse publiée au JO le : <u>6 février 2018</u>, page 969